

« FAITES VOTRE RÉSIDENCE A VOTRE IDÉE », PARIS HABITAT LANCE SON SECOND BUDGET PARTICIPATIF

Du 2 avril au 26 mai 2018, Paris Habitat invite les locataires à imaginer et proposer des projets pour améliorer le cadre de vie de leur résidence. Après 10 sites sélectionnés pour la première édition, Paris Habitat renouvelle cette démarche et l'élargit à 26 résidences parisiennes.

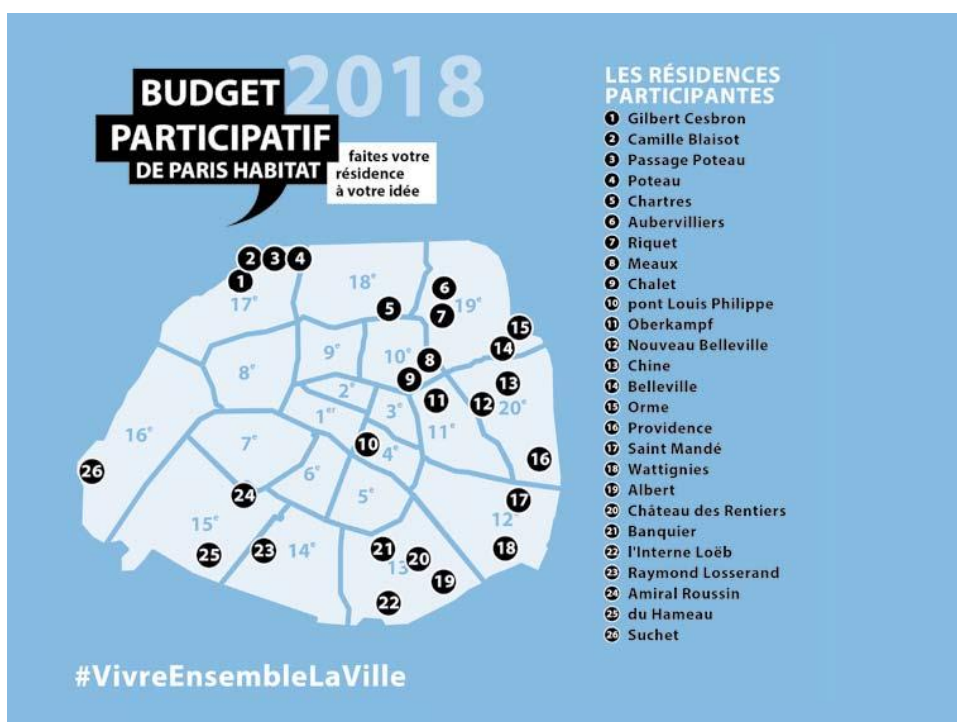
Chaque année depuis 2014, la ville de Paris donne la possibilité aux parisiens de prendre part directement aux décisions qui concernent leur vie quotidienne. En 2017, Paris Habitat a décidé de se lancer à son tour dans la démarche en créant son propre budget participatif avec comme slogan : « faites votre résidence à votre idée ! ». Fort du succès de la première édition, de la forte mobilisation et implication des locataires, Paris Habitat reconduit le dispositif dans 26 résidences concernant plus de 4 700 logements.

Depuis le 2 avril 2018, tous les habitants âgés de dix ans ou plus, peuvent soumettre un ou des projets participant à l'amélioration de leur cadre de vie : jardin partagé, aire de jeux, abri vélos, embellissement des parties communes, etc. Les équipes de Paris Habitat accompagnent les locataires dans la formalisation de leurs propositions. Des ateliers permettant d'imaginer un projet à plusieurs, de préciser une idée ou de prendre connaissance de ce qui se fait ailleurs, sont proposés aux locataires jusqu'à la clôture du dépôt de projets le 26 mai.

Ces derniers seront ensuite sélectionnés sur la base d'une analyse financière et de leur faisabilité. Ils doivent également s'adresser à tous et concerner directement la résidence. Les projets finalistes seront enfin soumis au vote des locataires de la résidence concernée en septembre 2018. La mise en œuvre de tous ces projets se fera en étroite collaboration entre les équipes de Paris Habitat et les locataires des résidences.

Calendrier du budget participatif 2018

- 2 avril au 26 mai : proposition des projets par les locataires.
- 4 juin au 27 juillet : analyse de leur faisabilité
- 10 septembre : vote des locataires



PRESSE PARIS HABITAT

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

www.parishabitat.fr

